



## ÉDITORIAL

Chères Allonsaises,

Chers Allonsais,

En cette année 2020, vous avez choisi à une très forte majorité de me faire confiance, ainsi qu'à mes colistiers, pour nous renouveler la gestion de la Commune.

Je vous en remercie et vous assure que nous mettrons tout en œuvre pour continuer les projets que nous avons initiés.

Deux nouveaux conseillers sont venus renforcer l'équipe existante : Chantal Martel à qui j'ai confié, entre autres, le CCAS et Kevin IACOBBI.

Je voudrais également remercier le personnel communal qui a su s'adapter et répondre présent pendant cet épisode COVID-19 qui nous a tous marqués ou interpellés. Gageons que des réflexions naîtront çà et là pour réfléchir sur notre mode de société. Souhaitons qu'une nouvelle forme de travail puisse faire s'installer de nouvelles familles.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro de *l'Estubes* concocté par la nouvelle équipe de la commission communication.

**Soyez assurés de ma parfaite considération, et prenez bien soin de vous et de vos proches. Bon été ☺**

Le Maire,  
Christophe IACOBBI

## ▶ LA NOUVELLE MANDATURE: C'EST REPARTI

Après plusieurs semaines d'incertitude, les pouvoirs publics ont autorisé les listes élues dès le premier tour lors du scrutin du 15 mars 2020 à tenir le conseil municipal d'investiture.



A Allons, ce conseil s'est déroulé le samedi 23 mai, à huis clos et dans le respect 🧐 des règles sanitaires en vigueur.

La liste ayant été seule à se présenter aux suffrages des Allonsais, l'intégralité de ses membres a donc siégé et a élu maire et adjoints. Si M. Christophe IACOBBI conserve ses fonctions de *premier magistrat* et MM. Claude CAUVIN et Serge Guichard leur poste respectif de *1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> Adjoints*, Madame Josiane GRIMAUD vient occuper la nouvelle place de *3<sup>ème</sup> adjointe au Maire*.

Le Conseil Municipal du dimanche 31/05/20 a mis en place l'ensemble des commissions et a voté le budget 2020, avec deux mois de retard [Covid-19 ☹] (*Voir page suivante*). Malgré toutes les difficultés que génère l'actuelle situation sanitaire, notre plus profond et sincère désir est de poursuivre, et plus encore de réaliser, les objectifs que nous nous sommes fixés pour le « bien-vivre » et l'avenir d'Allons.

Nous vous remercions de la confiance que vous avez bien voulu nous accorder et, comme par le passé, nous mettrons à votre service et à votre écoute notre énergie, notre volonté et nos compétences pour que notre si beau village, tout en conservant sa qualité de vie, continue à se développer et à procurer le meilleur à ses habitants.

## **DISPOSITIONS PARTICULIÈRES DUES AU COVID-19:**

La mairie est à nouveau ouverte au public. À l'intérieur, chaque usager est invité à respecter les mesures barrières et notamment les distanciations physiques avec les agents et les autres usagers. **Et pour la sécurité de chacun, une vitre de protection a été placée à l'accueil et le port du masque est privilégié.**

## MAIRIE

### HORAIRES du SECRÉTARIAT

MARDI

de 9 h

JEUDI

à 12 h

## ► NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL: LES COMMISSIONS ET LES DÉLÉGATIONS

Lors du Conseil Municipal du 31 mai 2020, conformément à la loi "Engagement et Proximité" qui donne la possibilité aux élus des communes de pouvoir participer aux réunions communautaires, M. le Maire siègera au Conseil Communautaire avec M. Claude CAUVIN comme suppléant, sachant que les élus municipaux pourront les remplacer si besoin dans les commissions spécifiques destinés aux seuls conseillers communautaires.

D'autre part, suite à l'arrêté municipal du 26/05/2020 les délégations des Maires-Adjointes sont les suivantes:

- M. Claude CAUVIN : Délégué aux Travaux, à la Voirie et à la Gestion du Personnel,  
 M. Serge GUICHARD : Délégué aux Finances et à l'Urbanisme,  
 Mme Josiane GRIMAUD : Déléguée à l'Eau et Assainissement et au Domaine Public.

En outre, M. Jean Marie PAUTRAT a été désigné Conseiller Municipal Délégué à l'Environnement (Gestion de l'Espace, des Déchets et de la Biodiversité).

Enfin, lors de ce Conseil Municipal, la liste des **Conseillers Municipaux dans les différentes Commissions Communales**, préparée le mercredi 28 mai par M. le Maire et ses adjoints, s'établit comme suit:

LIBELLES	Titulaires / Président(e)s	Suppléant(e)s/Membres
FORÊT COMMUNALE et COMMUNES FORESTIÈRES	Régis GOLFARD	
PARC NATUREL RÉGIONAL du VERDON	Jean Marie PAUTRAT	Serge GUICHARD Bernard AUDIER
Délégués au SYNDICAT d'ÉNERGIE du 04 (SDE 04)	Christophe IACOBBI Fabien LORENZI	Josiane GRIMAUD
Délégué à la DÉFENSE	Bernard AUDIER	
Délégué au COMITÉ des FÊTES	Claude CAUVIN	
Commission consultative des ORDURES MÉNAGÈRES et de l'EAU *	Josiane GRIMAUD	Claude CAUVIN Kevin IACOBBI
<i>*2 personnes extérieures au Conseil devront être désignées suite à un appel de candidature (a).</i>		
Commission des FINANCES et des TRAVAUX (Commissions réunies)**	Serge GUICHARD Christophe IACOBBI	Claude CAUVIN Régis GOLFARD Kevin IACOBBI Fabien LORENZI
<i>**Cette commission devra proposer les projets de travaux et un plan d'investissement pluriannuel.</i>		
Commission des APPELS d'OFFRES	Serge GUICHARD	Bernard AUDIER Claude CAUVIN Kevin IACOBBI
Commission ÉLECTORALE	Patrick MAURIN	
Commission de la QUALITÉ de la VIE des QUARTIERS	Josiane GRIMAUD	Bernard AUDIER Fabien LORENZI Chantal MARTEL
Délégué à la SOCIÉTÉ de CHASSE et aux CHEMINS de RANDONNÉES	Patrick MAURIN	
COMITÉ COMMUNAL d' ACTIONS SOCIALES (CCAS)	Chantal MARTEL	Josiane GRIMAUD Kevin IACOBBI Fabien LORENZI
<i>+ Membres non élus : Annie BUFFAT, Chantal REYRE, Myriam BOETTI.</i>		
Délégué à l'AGRICULTURE	Régis GOLFARD	
Commission consultative de la COMMUNICATION MUNICIPALE	Jean Marie PAUTRAT	Serge GUICHARD
<i>+ Personnes qualifiées non élues : Danielle GUICHARD, Jean Christophe POTTIN.</i>		
Commission communale des IMPÔTS	Christophe IACOBBI	Claude CAUVIN Josiane GRIMAUD Chantal MARTEL
Déléguée au CNAS (Comité National d'Action Sociale)	Josiane GRIMAUD	

**RECHERCHE DE VOLONTAIRES:** « La Commission Consultative Municipale de l'eau et de l'Assainissement est un organe de Conseil pour la municipalité dans les domaines de l'eau et de l'assainissement. La commission recherche deux habitants qui souhaiteraient participer à ses travaux. Les candidatures sont à faire parvenir au secrétariat de Mairie. **MERCI.** »

## ► RÉOUVERTURE DU CHEMIN HISTORIQUE D'ALLONS

Le sentier partant du centre de la commune (du pont des rampants au théâtre de verdure et du jardin communal Barelrier) est de nouveau ouvert aux piétons. Le circuit complet de la crête des Serres ne peut toujours pas s'effectuer du fait de l'effondrement du pont du hameau de la forêt.



Après les graves intempéries de novembre 2019, ce chemin historique s'était effondré sur une dizaine de mètres.

Pour ces travaux de rénovation, à nouveau, la commune a bénéficié des compétences de la société basée sur la commune d'Angles: «LIAUTAUD Construction (Didier et Olivier)».



Pour le plus grand agrément des randonneurs, la nouvelle partie de chemin est toujours d'accès facile, et surtout beaucoup mieux protégée par une végétation qui stabilise le terrain.

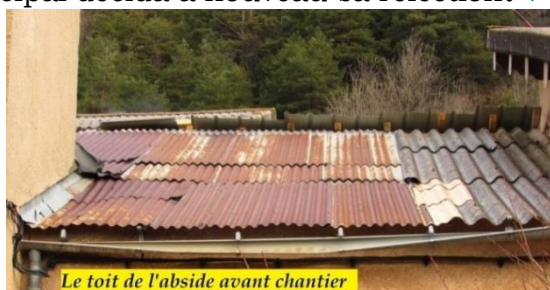
## ► UN TOIT TOUT NEUF POUR L'ÉGLISE D'ALLONS

Après la réfection intérieure et extérieure de la chapelle St Domnin dans le courant de l'année 2017, la réhabilitation de la Tour des Templiers et des vestiges de la chapelle St Martin en 2019, ce fut le tour de l'église St Martin en mars 2020. Située au centre du village, elle fut construite, début 19<sup>ème</sup> siècle et le clocher daterait de 1862.

Depuis le début du **20<sup>ème</sup> siècle**, la toiture du clocher de l'église paroissiale a fait l'objet de nombreuses réfections. Ainsi en **1912** la toiture en ruine sera remplacée par une autre en planches de mélèze recouverte de tôle galvanisée. Les travaux comprennent aussi la repeinture du cadran de l'horloge. (Source : Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, Digne-les-Bains : 107).

Entre **1955 et 1960**, la toiture fut refaite par une entreprise locale tandis qu'en **1984**, l'intérieur et la façade furent refaits par l'entreprise MAURIN Gérard.

Et récemment, le **02 mars 2018**, l'état général de la toiture étant préoccupant, le Conseil Municipal décida à nouveau sa réfection. ↓



Après la recherche de crédits et le montage, long et complexe des dossiers y afférents, le chantier a été confié à l'entreprise MAURIN Patrick qui commença les travaux, le **12 novembre 2019**. **Après une interruption de plus de trois mois, due aux neiges hivernales**, les travaux reprirent en mars. Et depuis le **26 Mars 2020**, l'église St Martin d'Allons a un toit tout neuf, ↑ la mettant à l'abri de la pluie et de la neige pour au moins 50 ans!

## ► TRAVAUX RÉALISÉS DANS LES NOUVEAUX LOCAUX "PLACE D'AUTANE"

À nouveau, un grand merci à tous les bénévoles, en particulier M. Claude CAUVIN, aux employé(e)s communaux et aux professionnels (Société Alliance Artisans, Société Patrick MAURIN, société Ted Elec) qui ont œuvré pour la *rénovation des locaux acquis par la Mairie, Place d'Autane*.

Cela a permis d'une part, **l'installation d'un atelier artisanal de couture**, inauguré le 7/03. La commune, par le biais de son Maire, Christophe IACOBBI, se félicite d'avoir aménagé ces locaux pour permettre cette nouvelle activité au cœur du village.



Et d'autre part, **l'aménagement d'un logement.**



## ► CONFINEMENT À ALLONS = SOLIDARITÉ ET SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE

La commune d'Allons, comme bien d'autres villages, a dû faire face à la propagation du Covid-19 en mettant en place des structures de solidarité, en veillant à la bonne application du confinement et surtout en soutenant l'économie locale.

**C'est pourquoi, la Mairie a souhaité poursuivre les chantiers déjà engagés**, afin d'éviter une mise à l'arrêt total des quelques rares entreprises locales qui aurait déstabilisé non seulement les entreprises concernées mais aussi l'ensemble de la chaîne économique.

Bien évidemment, toutes les précautions furent prises pour que le personnel de l'entreprise MAURIN, l'ouvrier communal, ainsi que les élus et les bénévoles qui participèrent également à des travaux variés, puissent travailler **dans des conditions de sécurité sanitaire satisfaisantes**.

Durant cette période de crise sanitaire, la municipalité a pu très tôt mettre à disposition pour la population + de 200 masques réutilisables de type "AFNOR" confectionnés par la responsable de l'atelier de couture du village. À cela, se sont ajoutés les masques de protection, puis les masques dits "chirurgicaux" ainsi que les masques alternatifs réutilisables offerts par la Région SUD PACA et réceptionnés et distribués par les services de la CCAPV. Cette démarche de **mutualisation Commune/Intercommunalité** a été guidée de part et d'autre, par un souci constant de satisfaire les besoins dans un esprit de solidarité.



### ● Poursuite des travaux "Place d'Autane"



Après la rénovation d'un appartement et d'un espace artisanal, le travail s'est concentré sur la **rénovation de 3 caves** qui sont d'ores et déjà louées.



### ● Transformation du local à poubelles en lieu de stockage communal

Depuis l'installation des nouveaux conteneurs à ordures ménagères, la Mairie a transformé et aménagé l'ancien local à poubelles pour en faire un **espace de stockage du matériel** de la salle des fêtes (tables, chaises, etc.) et pour celui du Comité des Fêtes d'Allons et la Société de Chasse.

Ce nouvel aménagement permet ainsi d'optimiser la surface de la salle des fêtes pour la plus grande satisfaction des futurs utilisateurs (repas, lotos, expositions, mariages, anniversaires, etc.).



- **Démarrage des travaux dans l'immeuble de la rue "Amiral de Richery"**

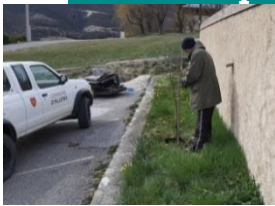
Suite à la récente acquisition par la commune d'un petit immeuble situé juste en face de la mairie, et après réalisation d' études ad hoc, les travaux de rénovation d'un spacieux appartement destiné à la location ont commencé au premier étage.



Au rez-de-chaussée, les travaux d'agrandissement et de modernisation d'un local, en vue du **déplacement de la bibliothèque** (un gros avantage = l'accès aux personnes à mobilité réduite sera désormais possible!) sont prévus courant 2021.

Et les deux garages attenants à ce bâtiment communal sont également loués.

- **Nouvelles plantations et entretien des arbres fruitiers**



Le Parc Naturel Régional du Verdon et La Société "Occitane" ont à nouveau fait une donation d'arbres fruitiers d'essences anciennes ce qui enrichit le patrimoine fruitier allonsais qui demande un entretien régulier.



- **Installation d'un "hôtel à insectes pollinisateurs"**



Afin d'aider à la pollinisation de ces arbres fruitiers d'essences anciennes et de participer activement à la sauvegarde de l'abeille noire\* des Alpes et au repeuplement d'insectes pollinisateurs, a été installé dans l'espace "Barelrier", un "hôtel à insectes pollinisateurs" et à abeilles noires" (peuplement à venir progressivement). \* Une espèce en voie de disparition. Cet "hôtel" a été réalisé par la société <<COSTA CONSTRUCTION BOIS >> de St André les Alpes.

- **Allons: un fleurissement aux couleurs impressionnistes**



**Démarche durable et citoyenne:**

Depuis plusieurs années déjà, le fleurissement communal inclut une démarche citoyenne et environnementale par le biais d'un investissement et d'un esprit artistique de nombreux allonsais et de la commune. Que cela dure pour le plaisir des yeux et pour la beauté de notre village.

**Bref...**

**Pour résumer, malgré les difficultés générales dues au virus ambiant, des Allonsais ont continué à se dévouer pour le bien de toutes et de tous.**

**Merci à eux. 😊**

## ► SURVOL DES ÉVÉNEMENTS PASSÉS

### • Le 08 février, "Crêpes-Party"



**Le Comité des Fêtes d'Allons** a eu la très bonne idée d'organiser et d'inviter tous les habitants à l'occasion des crêpes de La Chandeleur. Cela fut une réussite: rassembler les générations dégustant des crêpes succulentes dans un cadre convivial. Bravo encore à cette jeune équipe dynamique et riche en idées innovantes.

### • Le 15 février, concours de contrée



**Les bénévoles de l'Association "Les Estubés-Allons"** ont offert, à nouveau, aux habitants de la commune et des villages voisins une belle soirée lors du concours de contrée: 42 participants. Plusieurs heures d'une ambiance animée où alternaient concentration intense, conversations joyeuses et dégustations "d'assiettes casse-croute" ou de sandwiches. Le concours s'est achevé aux alentours de 23 h, par la victoire de Laurence et Isabelle de Lambruisse et par celle de Dédé et Eugène contre Aline et Myriam (tous allonsais) à la finale de la consolante.

Voilà encore une occasion pour remercier le dynamisme de l'équipe de bénévoles de l'Association (*Ninette, Christophe, Aline, Chantal, Jean-Pierre, Jean-François et Myriam*).

### • Le 07 mars, inauguration de l'atelier de couture



**L'atelier de couture tenu par Vannary** (Styliste, modéliste, retouches, création de vêtements, cours\* de couture) a été inauguré le 7 mars sur place où tous les habitants du village et des alentours cordialement invités ont pu apprécier la qualité de l'accueil et du buffet de la famille HANG.

\*Cours de couture du lundi au samedi: 10 h-12 h; 13 h-15 h; 15 h-17 h.

### • Le 11 mars, mise en place d'un composteur communal



Suite à la décision du dernier Conseil Municipal un composteur a été installé face à la Mairie, à côté du point de tri. Selon les résultats, il est envisagé en régie de substituer celui en plastique par un plus grand en bois.

#### Rappel aux habitants qui n'ont pas de composteur:

Dans le composteur, vous pouvez venir déposer **en vrac (PAS DANS UN SAC!)**:

- ☞ les déchets de cuisine (*épluchures, filtres à café, cartons déchirés,...*)
- ☞ les déchets de jardin (*feuilles mortes, fleurs fanées, sciure,...*).

Le compost obtenu sera utilisé pour les plantations de la Mairie au bénéfice de tous. 😊

### • Le 08 mai, hommage simple du "Souvenir"



Si ce 8 mai n'a pas permis le "rassemblement physique" des Allonsais, la commune d'Allons a maintenu **la commémoration de la victoire du 8 mai 1945**, « *mais aussi surtout de la paix qui l'a suivie. C'est elle la plus Grande Victoire du 8 mai* » [Cf. Conclusion du message du Président de la République]. Devant quelques conseillers municipaux et habitants, M. le Maire lut le message du Président de la République, déposa une gerbe de lilas avec Mme Josiane GRIMAUD, Conseillère Municipale et fit observer une minute de silence.

## ► TRAVAUX D'URGENCE EN ATTENTE DU PLAN PLURIANNUEL



En attente des décisions (choix/budgétaires) la collectivité a décidé de réparer une portion de rue gravement endommagée. Ce chantier préfigura du renouvellement complet de la couche de roulement de la rue Amiral de Richery.

La commission des finances et des travaux de la commune va bientôt se réunir pour définir les projets à venir sur le village.

Ces travaux sont financés à 50% par le département (Fonds des amendes de police).

## ► La biodiversité en marche à ALLONS

**Jeudi 18 juin 2020**, une délégation de la **CIPRA** (Commission Internationale pour la **PR**otection des **Al**pes) est venue sur la commune après avoir sillonné notre Communauté de Communes. Pour rappel la CIPRA, avec le soutien du Ministère Allemand de l'Environnement, de la Protection de la Nature et de la Sécurité Nucléaire, est *notre partenaire (avec la mairie de La Mure Argens) et le financeur pour la mise en place de l' « hôtel à insectes pour les abeilles sauvages et autres insectes pollinisateurs » sur la commune.*

Le Parc Naturel Régional du Verdon était également représenté pour faire le lien avec l'Espace Allonsais de la Biodiversité et de Plantation d'arbres fruitiers anciens.

Participaient à cette réunion :



**M. Christophe IACOBBI**, maire d'Allons et vice- président de la Communauté de Communes;

**M. Jean Marie PAUTRAT**, conseiller municipal délégué à l'environnement et délégué au Parc Naturel Régional du Verdon;

**M. Marc-Jérôme HASSID**, directeur de la CIPRA France,

**Mme Élise TURQUIN**, chargée de mission de la CIPRA France

**M. Marc DOUSSIERE**, chargé de mission agriculture du Parc Naturel Régional du Verdon.

La réunion s'est tenue dans un premier temps à la Mairie pour que la commune explique l'ensemble de ses projets sur la protection et l'amélioration environnementales, tant pour la biodiversité, les paysages, la culture, le patrimoine, les déchets, etc. Ensuite, l'ensemble des participants s'est rendu sur le « terrain » pour visiter l'espace communal « Barelier » avec son hôtel à insectes et ses arbres fruitiers... puis sur le « théâtre de verdure ».

### ● Un hôtel pour insectes pollinisateurs : Pour quoi faire ?

L'érosion de la biodiversité causée par les activités humaines est devenue plus qu'alarmante, avec une nature dite « ordinaire », fortement malmenée depuis plusieurs décennies.

Les insectes pollinisateurs sauvages, témoins de cette nature ordinaire, subissent de plein fouet la dégradation de leurs habitats et de leurs ressources alimentaires.

Par exemple, au sein de la vaste communauté des abeilles sauvages, 45% des espèces sont en déclin en Europe et 25% sont considérées en danger critique d'extinction.

Or, ils jouent un rôle crucial pour l'équilibre des écosystèmes, dont les espaces agricoles.

Dans l'Union européenne, ce ne sont pas moins de 84% des plantes cultivées et 80% des espèces végétales sauvages qui dépendent de la pollinisation par les insectes (Sources: Gadoum & Roux-Fouillet, 2016).

Sur site les représentants de la CIPRA ont filmé la présentation de l'hôtel aux insectes et le verger conservatoire par MM. Jean Marie PAUTRAT et Marc DOUSSIERE.

Au terme de cette visite, la délégation a été agréablement surprise par la qualité du travail réalisé et par l'ambition des projets de notre commune. D'autres rendez-vous ont été pris pour avancer sur toutes ces préoccupations qui deviennent de plus en plus fondamentales pour notre survie.



**LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL**

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**

**Christophe IACOBBI**

**COMITÉ DE RÉDACTION**

**Danielle & Serge GUICHARD**  
**Jean-Marie PAUTRAT**  
**Jean- Christophe POTTIN**

**PHOTOS**

**Myriam BOETTI**  
**Jean- Marie PAUTRAT**  
**Jean- Christophe POTTIN**

**IMPRESSION**

**ARC EN CIEL**  
**(Digne les Bains)**

### **Du 11 mai 2020 RESPIRER, RESPECTER !** Pour un retour heureux dans les espaces naturels...

Après presque 2 mois d'arrêt de toutes activités et de fréquentation des sites du Verdon, la reprise de certaines activités est permise. En effet, à partir du 11 mai, bien que l'état d'urgence sanitaire soit prolongé jusqu'au 10 juillet, il est possible de pratiquer une activité sportive individuelle en plein air dans les espaces ouverts autorisés, en respectant les règles de distanciation physique et les gestes barrières. Ces espaces concernent les massifs forestiers et les sentiers de randonnée. Néanmoins, l'accès aux plages et aux lacs restent interdit pour l'instant (dans l'attente d'éventuelles dérogations). [...]

Nous attirons votre attention sur l'évolution possible des consignes fixées par l'État qui seront adaptées à la situation sanitaire de notre territoire.

**Pour plus de précision** sur les conditions de reprise des activités sportives, vous consultez le site du ministère des sports : <http://www.sports.gouv.fr/accueil-du-site/actualites/article/reprise-de-l-activite-sportive>

### **Les Parcs naturels régionaux appellent à la vigilance et à la responsabilité collective**

Les 9 Parcs naturels régionaux de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont réputés pour leur nature préservée, la qualité de leur cadre de vie et la beauté de leurs paysages. Camargue, Alpilles, Baronnies provençales, Mont-Ventoux, Luberon, Sainte-Baume, Préalpes d'Azur, Verdon, Queyras sont des sites mondialement connus, prisés pour la pratique d'activités de pleine nature. Ils apparaissent plus que jamais comme des lieux de bien-être et d'évasion. C'est pour cela que les Parcs souhaitent rappeler qu'une pression trop forte sur les espaces naturels peut perturber et endommager les écosystèmes.

**Pour en savoir plus** : Communiqués de presse des Parcs naturels régionaux de la région "PACA": <http://www.smaemv.fr/uploads/media/Projet%20PARC%20ventoux/Communiqu%C3%A9%20de%20Presse.pdf>

### **Du 05 juin 2020 UN BERGER D'APPUI POUR FAIRE FACE À LA PRÉDATION** Un moyen pour soutenir le pastoralisme du Verdon...

Le Parc naturel régional du Verdon, le Service de remplacement des Alpes-de-Haute-Provence et la Direction Départementale des Territoires ont souhaité mettre en place une action commune et expérimentale pour soutenir les éleveurs du Parc face à la prédation : la mise à disposition d'un berger d'appui. Embauché par le Service de remplacement, Antoine Le Gal, berger depuis 20 ans, a débuté sa mission depuis le 2 juin 2020.

Le Parc naturel régional du Verdon compte environ 160 éleveurs répartis sur les 46 communes de son périmètre, à cheval sur les départements des Alpes-de-Haute-Provence et du Var. Les élus du Parc du Verdon réaffirment en 2015, leur volonté de soutenir le pastoralisme, bénéfique à plusieurs niveaux pour : l'économie, la biodiversité, le patrimoine, la lutte contre les feux de forêt ou encore les paysages. [...]

Ce dispositif bénéficie de financements de l'État à travers le Plan national Loup, ainsi que de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Parc naturel régional du Verdon pour le matériel. Il est prévu que le Service de remplacement du Var embauche un deuxième berger d'appui pour pouvoir intervenir auprès des éleveurs du Parc qui ont leur siège d'exploitation dans le Var, à partir de septembre jusqu'en février 2021.

### **Les médias font la part belle au Verdon**

Ces dernières semaines, nous avons pu voir des reportages sur le Verdon dans les journaux télévisés des chaînes nationales. Le Parc naturel régional du Verdon, contacté en amont pour certains d'entre eux, a essayé d'orienter au mieux les journalistes. **Pour les voir ou les revoir** :

**TF1** : JT 20h du 01/05/20 <https://www.tf1.fr/tf1/jt-we/videos/les-gorges-silencieuses-du-verdon-72732306.html>

**France 3** : JT 12/13 du 02/05/20 [https://www.francetvinfo.fr/france/provence-alpes-cote-d-azur/gorges-du-verdon-un-lieu-ou-la-nature-a-repris-ses-droits-pendant-le-confinement\\_3945333.html](https://www.francetvinfo.fr/france/provence-alpes-cote-d-azur/gorges-du-verdon-un-lieu-ou-la-nature-a-repris-ses-droits-pendant-le-confinement_3945333.html)

**France 2** : JT 13 h du 07/05/20 [https://www.francetvinfo.fr/culture/patrimoine/gorges-du-verdon-une-zone-protégée-après-de-longues-batailles\\_3953203.html](https://www.francetvinfo.fr/culture/patrimoine/gorges-du-verdon-une-zone-protégée-après-de-longues-batailles_3953203.html)

**France 2** : JT 20h du 10/05/20 <https://www.france.tv/france-2/journal-20h00/1438085-edition-du-dimanche-10-mai-2020.html>